

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INFORMATION

Toulouse, le 19 février 1953

RADIODIFFUSION FRANÇAISE

TOULOUSE

STE/318

LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA  
RADIODIFFUSION-TELEVISION  
FRANCAISE

à

Monsieur KERMIT GEARY  
R.F.D. N° 2  
Walnutport

PENNSYLVANIA  
(U.SA)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer  
la réception de notre station Toulouse-  
Pyrénées I fonctionnant sur 944 Kcs, avec  
une puissance de 100 Kw.

Le programme ci-joint, vous  
prouvera que vous avez bien entendu la  
modulation de la chaîne parisienne avec  
le programme mis en ondes au studio de  
TOULOUSE.

Je vous félicite des résultats  
obtenus et vous remercie de votre compte  
rendu.

Veuillez agréer, Monsieur,  
l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

P.J. I